ANNEXE I

FORMULAIRES DE DÉCLARATION D'UN AVANTAGE REÇU OU ACCEPTÉ

(Article 29)

FORMULAIRE N° 1 — DON, MARQUE D'HOSPITALITÉ OU AVANTAGE VALANT PLUS DE 100$

Nom de la ou du membre du Conseil	Sabrina Roy

Déclaration à la greffière ou au greffier

Je déclare avoir reçu le don, la marque d'hospitalité ou l'avantage, d'une valeur de plus de 100$, décrit ci-dessous :

1. Nom de la donatrice ou du donateur	2. Date
Festivoix	2 Juillet 2026

3. Description du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage

1 paire de billets pour le cocktail des partenaires

4. Circonstances de la réception du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage

en tant que conseillère municipale

Signature de la ou du membre du Conseil — **Date de la déclaration**

Sabrina Roy — 29 août 2026

FORMULAIRE N° 2 — DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ OU AVANTAGES TOTALISANT PLUS DE 100 $

Nom du membre du Conseil	Sabrina Roy

DÉCLARATION AU GREFFIER

Je déclare avoir reçu, de la même personne, à l'intérieur d'une période de six mois, les dons, les marques d'hospitalité ou les avantages décrits ci-dessous, lesquels totalisent une valeur de plus de 100$:

1. Nom de la donatrice ou du donateur	2. Période couverte
Grand Prix de Trois-Rivières	Du 7 au 9 août 2026

3. Description des dons, des marques d'hospitalité ou des avantages

1 paire de billets dans la loge du Président

4. Circonstances de la réception des dons, des marques d'hospitalité ou des avantages

en tant que conseillère municipale

Signature de la ou du membre du Conseil — **Date de la déclaration**

Sabrina Roy — 29 août 2026